

TASL : Bonnes pratiques d'attribution pour les œuvres publiées sous licence Creative Commons

Rubriques	Contenus
Auteure et licence du document	Florence Devouard. Publié sous licence CC BY SA 4.0. Source : https://fr.wikibooks.org/wiki/Ressources_p%C3%A9dagogiques_relatives_au_droit_d%27auteur
Date du document	01/12/20
Titre	La méthode TASL d'attribution pour les œuvres publiées sous licence Creative Commons
Classe / niveau	12-15 ans
Disciplines impliquées	Français ou Technologies
Description synthétique	Après une courte présentation de la méthode TASL par l'enseignant, les élèves travaillent par petits groupes afin 1) de s'entraîner à rédiger des attributions pour des illustrations prédéfinies, proposées à chaque groupe 2) puis rédigent le texte d'attribution d'œuvres qu'ils auront eux-même créées (par défaut, des illustrations, dessins, peinture ou collage) 3) après échange des œuvres créées, entre les groupes, les élèves créent une œuvre dérivée à partir de l'œuvre initiale d'un autre groupe, et rédigent l'attribution de la nouvelle œuvre 4) chaque groupe fait une présentation orale devant la classe pour justifier les attributions d'œuvres dérivées ainsi rédigées
Compétences	S'informer, exploiter des données Lire et écrire Travail à plusieurs Se positionner à la fois comme créateur de contenu, et ré-utilisateur de contenu produit par autrui
Prérequis	Ce module doit être proposé lorsque les élèves ont déjà une certaine familiarité avec la notion d'œuvre de l'esprit, avec la notion de droit d'auteur, ainsi qu'une compréhension au moins basique de ce que sont les licences Creative Commons.
Ressources pédagogiques	* poster des meilleures pratiques d'attribution, proposé par Wiki in Africa * Document 11. Présentation de la méthode TASL et exercices d'attributions d'œuvres sous licences creative commons, proposée par Florence Devouard * Doc 2 : poster détaillé de description des licences CC, par Fabrique REL. * Vidéo 20 : la vidéo sur les licences Creative Commons en bref, proposé par Fabrique REL * Doc 5 : poster Les licences CC pour les créateurs, proposé par Devouard * Doc 12 : Quizz sur les droits d'auteur
Ressources contextuelles	* les vidéos sur le droit d'auteur de Calimaq (en particulier les 5 vidéos estampillées « Contenus numériques et licences libres ») * Doc 1 : brochure de découverte des licences Creative Commons éditée par Wikimedia Belgium * url : https://wiki.creativecommons.org/wiki/best_practices_for_attribution

Activités détaillées

1. Rappel sur les licences Creative Commons

Il est suggéré de rappeler les principes des licences Creative Commons. Ceci pourra être fait soit en diffusant la vidéo sur les licences Creative Commons en bref, proposé par Fabrique REL, et en mettant à la disposition des élèves le poster détaillé de description des licences CC (doc 2)

Rappeler que les licences doivent être comprises à la fois par les créateurs et par les utilisateurs. Echanges dans la classe afin d'identifier pourquoi.

On pourra se servir du poster « les licences CC pour les créateurs » (doc 5)

Pourquoi les créateurs doivent comprendre les licences ?

- * pour comprendre qu'ils ont des droits et qu'autrui doit demander la permission pour utiliser, copier, diffuser, modifier, vendre etc. leurs œuvres.
- * pour comprendre les différentes possibilités offertes par les licences Creative Commons (pré-permission accordées pour certains droits)
- * pour être capable de choisir la licence qui lui convient le mieux (choisir entre les 4 éléments et les 6 types de licence)
- * pour comprendre quelles informations donner pour pouvoir partager son travail correctement

Pourquoi les utilisateurs doivent comprendre les licences ?

- * pour comprendre que par défaut, l'utilisateur ne peut pas copier, diffuser, modifier, vendre etc. sans permission de l'auteur
- * sauf si l'œuvre est sous licence CC, mais dans ce cas, il faut comprendre ce qu'il est autorisé à faire selon la licence utilisée
- * s'il utilise une œuvre réalisée par autrui, comprendre qu'il faut impérativement attribuer l'œuvre selon des règles établies
 - ** par respect pour l'auteur
 - ** pour respecter la loi
 - ** pour aider d'autres utilisateurs à mieux comprendre l'œuvre et le contexte de sa création
 - ** pour permettre à d'autres utilisateurs de remonter à l'origine de l'œuvre
 - ** si l'œuvre originale a été modifiée, comprendre quelles sont les modifications qui ont été apportées

2. La démarche TASL

Proposer la présentation des éléments du TASL, suivie des exercices de mise en application (doc 11). Il est suggéré d'imprimer les exercices de mise en application et de diviser les élèves par groupe pour un travail collectif.

3. Créer des exercices « créés à l'école ».

Proposer aux jeunes de travailler par petits groupes.

- a) Chaque groupe réalisera une œuvre. Ne pas forcément se limiter à une « photo ». Les jeunes peuvent réaliser un dessin, un photomontage, une peinture, un collage etc. Il peut s'agir d'une œuvre faite par un seul jeune ou plusieurs jeunes du groupe (auquel cas, il s'agira d'une œuvre collective).
- b) Une fois l'œuvre réalisée, le groupe rédige l'attribution correspondant à l'œuvre réalisée. Idéalement, l'œuvre sera en 2D et sera réalisée sur une feuille de papier. Idéalement, les œuvres originelles des groupes seront soit photocopiées, ou prises en photos, ou bien recopiées si cela est possible.
- c) Ensuite, cette œuvre est « donnée » à un autre groupe, qui pourra la reprendre, la modifier

(petites modifications) ou la remixer intégralement (création d'une nouvelle œuvre dérivée de la première). etc. et devront proposer une attribution à la nouvelle œuvre ainsi créée.

d) Enfin, chaque groupe présentera l'œuvre dérivée devant la classe, avec sa nouvelle attribution. La classe pourra commenter à la fois la qualité de l'œuvre originale, les modifications apportées à l'œuvre dérivée et les attributions des deux œuvres.

A noter qu'il n'y a pas d'attribution « parfaite ». Mais une attribution sera probablement de bonne qualité si

* elle respecte les obligations liées aux licences (doit indiquer le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur, le source et la licence de l'œuvre)

* si l'auteur de l'œuvre initiale est content de la façon dont il est reconnu et attribué dans l'œuvre dérivée produite par l'autre groupe.

Si possible, conserver les deux versions (originale et modifiée) de chaque œuvre pour servir comme exercices d'attribution dans d'autres classes ou l'année suivante.

4. Le quizz sur les droits d'auteur

Le quizz sur les droits d'auteur (doc 12) peut-être proposé aux jeunes à l'issue de la séance.